

AVIS

Il est ouvert pour la rentrée universitaire 2022-2023 un concours d'entrée sur sélection de dossiers à la Faculté des Sciences et Techniques (FST) aux Masters suivants :

1. **Master de Biochimie : 15 places**
2. **Master de Microbiologie Appliquée : 15 places**
3. **Master de Sciences Biologiques : 57 places dont :**
 - Option Amélioration Génétique des Animaux : 08 places
 - Option Amélioration et Protection des Végétaux : 12 places
 - Option Ecologie Animale : 15 places
 - Option Ecologie Végétale : 07 places
 - Option Entomologie-Parasitologie : 15 places
4. **Master de Chimie Appliquée : 36 places dont :**
 - Option Eau Environnement : 10 places
 - Option Chimie Organique et Substances Naturelles : 12 places
 - Option Chimie des Matériaux : 10 places
 - Option Bioénergie : 04 places
5. **Master de Mathématiques Appliquées ; 30 places dont :**
 - Analyse Numérique des Équations aux Dérivées Partielles : 10 places
 - Statistique Appliquée : 10 places
 - Recherche Opérationnelle, Programmation non Linéaire : 10 places
6. **Master de Mathématiques Fondamentales : 30 places dont :**
 - Algèbre commutative : 15 places
 - Analyse p-adique : 15 places
7. **Master d'Informatique : 20 places dont :**
 - Réseaux mobiles et Web : 10 places
 - Ingénierie Logicielle et Systèmes d'Information Informatisés : 10 places

Sont autorisés à prendre part à ce concours, les candidats titulaires du diplôme de Maîtrise ou de Licence-LMD dans les domaines respectifs des Masters ci-dessus cités et de tout autre diplôme reconnu équivalent.

Seront déclarés admis, après étude, les meilleurs candidats conformément aux nombres de places mises au concours.

Les dossiers de candidature sont déposés en ligne sur le Site **usttb.online** et au Décanat de la Faculté des Sciences et Techniques au plus tard **Vendredi 14 avril 2023, délai de rigueur.**

Les frais de dossiers non remboursable, s'élevant à 5 000 F CFA, sont à payer à la Comptabilité au moment du dépôt physique de dossier.

Le dossier de candidature doit comporter :

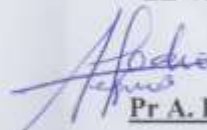
- Une demande de candidature adressée au Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques, en précisant le Master choisi par le candidat. Cette demande doit être timbrée à 200 F CFA, signée des nom et prénoms du candidat ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme/de l'attestation de Licence LMD et/ou de Maîtrise ou de tout autre diplôme reconnu équivalent de niveau exigé pour la formation ;
- Une copie certifiée conforme de la lettre d'équivalence du Diplôme ou de l'attestation fournie par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Mali pour les Diplômes/Attestations obtenus à l'étranger ;
- Copie certifiée conforme de tous les relevés de Notes de la Licence et/ou de la Maîtrise ;
- Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un Curriculum Vitae comportant une notice individuelle, accompagnée des pièces justificatives précisant les études accomplies, les établissements fréquentés, les diplômes obtenus et les activités professionnelles exercées (CV) ;
- Quatre (04) photos d'identité ;
- Une autorisation délivrée par le service employeur pour les candidats du secteur privé, par la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel pour les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales.

Les montants annuels des frais de scolarité sont fixés comme suit :

- **350 000 FCFA** pour les maliens non boursiers
- **850 000 FCFA** pour les maliens boursiers et les non maliens.

Bamako, le 17 mars 2023

LE VICE-DOYEN



Pr A. Bernard SODIQ

